

***Séance extraordinaire du
Conseil scolaire fransaskois***
Le mardi 7 janvier 2014 (16 h)
audioconférence
Procès-verbal

Présences :

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Présidence : Élisabeth Perreault, Région n° 9 de l'école St-Isidore (à partir de Regina)
Joseph Poirier, Région n° 1 de Bellegarde (de Bellegarde)
Simone Couture, Région n° 2 de La Vieille (de Ferland)
Papi Tshiswaka, Région n° 3 de Regina (de Regina)
André Denis, Région n° 4 de l'école Providence (de St-Denis)
Yvan LeBel, Région n°5 de Saskatoon (de Lethbridge, AB)
Denis Marchildon, Région n° 6 de Zenon Park (de Zenon Park)

Les membres suivants du Conseil sont absents :

Poste vacant, Région n° 7 de Prince Albert
Michèle Bossé, Région n° 8 des Battlefords

Les membres suivants du personnel sont présents :

Ronald Ajavon, surintendant des affaires et trésorier, CÉF
Michelle Arseneault, secrétaire générale du CSF

La secrétaire du CSF confirme la présence de tous les membres du CSF l'exception de la conseillère Michèle Bossé pour des raisons exceptionnelles.

I OUVERTURE

1.1 Bienvenue et pensée du jour

La présidence constate le quorum et appelle à l'ordre la séance extraordinaire à 16 h.

La vice-présidence Simone Couture assume la présidence de cette séance telle que mandaté par le CSF.

1.2 Adoption de l'ordre du jour du 7 janvier 2014

14.001 ANDRÉ DENIS : Que l'ordre du jour du 7 janvier 2014 soit adopté tel que présenté.

1 abstention
Adopté

II DIRECTIONS DU CONSEIL

2.1 DÉCISIONS

2.1.1 Avis juridique – présidence du CSF

- 14.002 YVAN LEBEL :** Que le CSF mandate l'administration de rechercher un avis juridique auprès du SSBA concernant les responsabilités et obligations de la présidence du CSF et qu'elle reporte la question à sa prochaine séance.

Adopté

- 14.003 YVAN LEBEL :** Étant donné que le CSF a adopté une résolution à l'effet d'utiliser les services du SSBA et que la conseillère madame Perreault a engagé la Firme *Miller Thomson* sans le consentement du CSF, la conseillère madame Perreault devra assumer les frais juridiques de cet avis sur le poste de la présidence du CSF.

2 pour
1 contre
4 abstentions
Rejeté

- 14.004 YVAN LEBEL :** Que toute interaction ou engagement de la part des membres du CSF avec les avocats autres que les avocats du SSBA soient approuvés par le CSF en séance régulière ou extraordinaire.

4 pour
3 contre
Adopté

2.1.2 Rencontre du comité sur la restructuration

- 14.005 JOSEPH POIRIER:** Que le comité sur la restructuration composé des conseillères Simone Couture et Élisabeth Perreault et du conseiller André Denis se rencontre le 8 janvier 2014 au siège social de Regina à 13 h.

Adopté

2.1.3 Comité PELEC

- 14.006 ANDRÉ DENIS :** En absence de la direction de l'éducation, que monsieur Ronald Ajavon représente le CÉF au comité PELEC.

Adopté

- 14.007 DENIS MARCHILDON :** Que le CSF accepte la participation des représentants du Conseil au comité PELEC de se rencontrer le 8 janvier 2014 au siège social du CÉF à Regina pour préparer la rencontre du comité prévue en février 2014.

Adopté

2.2 Direction stratégique

Sans objet.

2.3 Principes et élaboration de politiques et procédures administratives

Sans objet

3. Correspondance et points d'information

Sans objet

IV DÉLÉGATION ET PRÉSENTATION SPÉCIALES

Sans objet

V IDENTIFICATION DES POINTS EN DÉVELOPPEMENT POUR LA PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE

Sans objet

VI TOUR DE TABLE ET CLÔTURE DE LA RÉUNION

6.1 Durée de la séance du 7 janvier 2014

- 14.008 PAPI TSHISWAKA:** Que le CSF accorde aux membres du CSF présents à cette séance des honoraires pour une durée de moins de deux heures.

Adopté

6.2 Prochaine séance

24 janvier 2014, Regina, 9h

6.3 Levée de la séance du 7 janvier 2014

- 14.009 JOSEPH POIRIER :** Que le CSF lève la séance à 17 h 20.

Adopté

Présidence

Secrétaire